



COMMUNE DE LA RIPPE

RAPPORT DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL SUR LA GESTION DURANT L'ANNÉE 2020

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément aux articles 4 et 93c de la Loi du 28 février 1956 sur les communes, la Municipalité vous présente ci-après le rapport de gestion pour l'année 2020.

Le rapport de gestion 2020 est présenté selon le plan comptable et par dicastère. Il fait partie intégrante du préavis municipal 2-2021 relatif aux comptes communaux 2020.

Les conclusions destinées à l'approbation formelle de la gestion 2020 figurent à la fin dudit préavis.

1 Administration générale

■ 10.01 - Autorités communales

La Municipalité a siégé 43 fois, dont 7 fois en non présentiel compte tenu de la situation sanitaire liée à la COVID-19 (du 16 mars au 3 mai 2020).

Le Conseil communal s'est réuni à 3 reprises, le 23 juin, 6 octobre et le 2 décembre 2020.

Les relations entre l'exécutif et le législatif sont excellentes. La Municipalité communique à chaque séance du Conseil communal sur ses activités et celles des Associations intercommunales.

6 préavis ont été présentés et approuvés par le délibérant :

1. Comptes communaux 2019
2. Reconduction du Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise pour la période 2020-2025 (DISREN)
3. Arrêté d'imposition 2021
4. Règlement communal sur la protection des arbres
5. Budget de fonctionnement 2021
6. Révision des statuts de l'Association intercommunale de l'Organisation Régionale de la Protection civile du district de Nyon (ORPC)

■ 13.08 - Personnel communal

Administration communale

Le secrétariat compte trois personnes ETP (170 %) :

Secrétaire municipale : 90 %

Collaboratrice administrative : 40 %

Préposée au Contrôle de l'habitant et bureau des étrangers : 40 %

L'ensemble du personnel a fait preuve, tout au long de l'année, d'un grand engagement et de beaucoup de motivation pour les affaires communales ceci malgré la situation sanitaire liée à la COVID-19.

Les employés ont travaillé en collégialité et ont donné le meilleur d'eux-mêmes, pour le bien de la commune et de ses concitoyens.

La visite annuelle du Préfet

Elle s'est tenue le 3 février 2021 en présence de Madame Chantal Turin, Préfet du district de Nyon. Madame le Préfet a souligné la bonne tenue de l'administration communale. Tous les documents demandés ont été présentés en bonne et due forme.

2 Finances

■ 20.04 - Comptes communaux 2020

Le résultat de l'exercice 2020 est bon. Il se monte à CHF 23'527.31 d'excédent de revenus après amortissements obligatoires et complémentaires et attributions aux fonds de réserves. Les charges s'élèvent à CHF 7'470'181.94 et les revenus à CHF 7'493'709.25.

Amortissements complémentaires :

- | | |
|--|----------------|
| • Complexe scolaire | CHF 200'000.00 |
| • Assainissement chaufferie | CHF 142'370.93 |
| • Aménagement administration communale | CHF 321'226.70 |

Les revenus des impôts 2020 sont en augmentation par rapport à 2019, CHF 5'026'970, + CHF 688'448 (2019 CHF 4'338'521). Cette augmentation est due en bonne partie aux revenus impôts personnes physiques et aléatoires, gains immobiliers et droits de mutations :

- | | |
|----------------------------|------------------|
| • Impôts personne physique | + CHF 257'000.-- |
| • Impôts à la source | + CHF 101'000.-- |
| • Droits de mutation | + CHF 110'000.-- |
| • Gains immobiliers | + CHF 155'000.-- |

Les disponibilités se montent à CHF 523'620.49 au 31 décembre 2020.

Le montant des emprunts bancaires se monte au 31 décembre 2020 à CHF 10'137'500.--. Un montant net de CHF 600'000.-- a été remboursé en 2020.

A noter qu'un solde de quelque CHF 358'000.-- sera facturé par le canton suite au décompte final provisoire des péréquations 2020 (sommes comprises dans le compte de fonctionnement 2020).

Le bilan présente :

Actifs

Disponibilités	CHF	523'620.49
Débiteurs et comptes-courants	CHF	1'855'393.89
Placement du patrimoine financier	CHF	57'000.00
Actifs transitoires	CHF	136'902.40
Patrimoine administratif	CHF	14'340'367.70
Total actifs	CHF	16'913'284.48

Passifs

Engagements courants	CHF	374'243.37
Emprunts à moyen et long terme	CHF	10'137'500.00
Passifs transitoires	CHF	857'508.46
Financements spéciaux et fonds de réserve	CHF	3'820'354.99
Capital	CHF	1'700'150.35
Total passifs	CHF	16'889'757.17

Dont Profits	CHF	23'527.31
---------------------	------------	------------------

3 Domaines et bâtiments

■ 32.01 - Forêts communales

Triage 121 - Garde forestier

Monsieur Grégory Gabriel a fait part de sa démission au sein du Triage 121 pour le 30 avril 2020.

Monsieur David Rassineux succède à Monsieur Gabriel. Il est entré en fonction le 15 mai 2020. Il est titulaire d'un CFC de forestier-bûcheron et d'un diplôme de garde forestier ES.

Exploitation des bois

Le marché du bois suisse est resté tendu durant toute l'année 2020. La raison principale est l'épidémie de la COVID-19 qui a considérablement refroidi les scieries, suite à la baisse des prix du bois.

En décembre 2020, les prix sont repartis à la hausse pour les résineux, ils sont restés stables pour les feuillus. A noter, une augmentation des ventes de bois de feu.

Bilan financier des exploitations forestières

Coût de débardage	CHF	- 22'404.83
Coût d'abattage et façonnage	CHF	- 43'142.99
Soins Cultureux	CHF	- 5'840.57
Transformation du bois (copeaux, bois de feu)	CHF	- 9'886.85
Frais divers	CHF	- 5'616.50
Plantation	CHF	-.-
Total des coûts d'exploitations	CHF	- 86'891.74
Vente de bois (recettes)	CHF	24'007.30
Bois utilisé en propre usage (45.-/m ³)	CHF	10'620.--
Subvention perçues	CHF	24'715.--
Total des recettes	CHF	59'342.30
Résultat (perte)	CHF	- 27'549.44

Exercice 2020

Volume martelé total en sylve (Sylve=m ³ sur pied)	613
Volume reconnu (vendu)	598

■ 35.01 - Bâtiments communaux

Un entretien régulier a été effectué sur l'ensemble des bâtiments communaux.

Les travaux pour le réaménagement des locaux de l'administration communale sont terminés. Le déménagement dans les nouveaux locaux a eu lieu en août 2020 à la satisfaction de toutes et tous. Les deux appartements ont également été loués.

Deux appartements du bâtiment du Nord ont été partiellement rénovés.

En avril 2020, une importante panne est survenue à la chaufferie. La vis d'alimentation en plaquettes forestières, sise dans le silo, s'est bloquée. Il a été nécessaire de vider le silo à plaquettes forestières avant de pouvoir constater les dégâts et procéder à la réparation. Une chaudière mobile (chauffage au mazout) a été installée en urgence.

4 Travaux

■ 42.04 - Révision du Plan général d'affectation, nouvelle dénomination : Plan d'affectation (PA)

Le Plan d'affectation (ancienne dénomination Plan général d'affectation) a été finalisé et transmis au Canton en juillet 2019 pour l'examen préalable. La prise de position du canton nous est parvenue en juin 2020. L'examen préalable a suscité de nombreuses remarques de la part des divers services cantonaux. Des études complémentaires sont en cours, en particulier liées au redimensionnement de la zone à bâtir.

■ 42.05 - Police des constructions

15 demandes de permis de construire ont été traitées, dont 9 ont fait l'objet d'une dispense d'enquête au sens de l'art. 72d Règlement d'application de la loi du 4 décembre 1985 sur l'aménagement du territoire et les constructions (19 septembre 1986/RLATC). Les coûts des travaux annoncés se chiffrent à CHF 13'594'000.--.

■ 43.03 - Service des routes

Un entretien courant des routes communales a été réalisé. Des travaux d'élargissement des places d'évitements sur les routes d'Angelot, de la Scie et sur le chemin du Vivier, ont été effectués.

Un deuxième radar pédagogique mobile a été acheté dans le but de continuer à faire de la prévention routière.

■ 44.01 - Caravaning résidentiel « En Vendôme »

Changements de locataires : 5 changements ont eu lieu en 2020. La Municipalité a veillé, lors de ces changements, que les mobilhomes vendus sur leur emplacement soient en bon état et respectent la réglementation en vigueur (règlement d'exploitation du 5 mai 2014).

Suite à une inspection en février 2020, avec l'entreprise Stéphane Curti paysagiste, il a été constaté que de nombreux arbres présentaient des dangers pour le site. Une coupe importante a été réalisée à titre préventif, coût des travaux non budgété CHF 9'500.--.

■ 44.02 – Cimetière communal

Désaffectation partielle du cimetière communal

En raison de la pandémie liée à la COVID-19, les travaux de désaffectation ont été repoussés et réalisés en automne 2020. La création du jardin du souvenir est en cours de réalisation.

■ 45.04 – Déchetterie communale

Les quantités de déchets triés et ordures ménagères sont toujours stables par rapport aux années précédentes.

Le montant du fonds de réserve a permis de diminuer la taxe forfaitaire pour les déchets ménagers de CHF 5.--, par rapport à 2019.

■ 46.02 - Réseau d'égouts et d'épuration

L'entretien habituel des collecteurs ainsi que quelques petites réparations usuelles ont été réalisés. Un programme de curage de toutes les canalisations EC/EU a été élaboré avec une entreprise spécialisée sur plusieurs années (5ans).

A noter que le revenu provenant des taxes de raccordement s'élève à CHF 62'113.-- pour 2020 contre CHF 86'510.-- en 2019.

Les revenus de la taxe d'utilisation/entretien sont en hausse par rapport à 2020, suite à une consommation d'eau plus élevée (+ CHF 13'930.--).

STEP intercommunale des SITSE

La STEP intercommunale fonctionne très bien. L'optimisation du traitement des eaux usées est l'objectif prioritaire.

Le prix du m³ épuré s'élève à CHF 2.45. Le coût réel facturé par les SITSE est de CHF 2.45 par m³. Le résultat des comptes d'exploitation de la STEP est bénéficiaire de CHF 293'044.--

5 Instruction publique et cultes

■ 52.03 - Association intercommunale Enfance et Ecole Asse et Boiron (AEE)

Il y a eu 2 séances du Conseil intercommunal (ci-après CI) sous la présidence de Monsieur Jacques Muhlemann. 5 préavis ont été présentés (les comptes 2019, le budget de fonctionnement 2021, le règlement du Conseil d'Etablissement (CET), le tarif et les indemnités des membres du CET et l'aménagement de la nouvelle Unité d'accueil pour écoliers de Gingins.

Le Comité de direction (ci- après CoDir) s'est réuni 10 fois et a consacré 990 heures à la gestion de l'association.

Une cellule de crise, composée de 4 membres, a été mise sur pied durant le confinement et la fermeture des écoles et des structures d'accueil. Les directrices des UAPE et des crèches, ainsi que le directeur de l'Etablissement scolaire Elisabeth de Portes (ESEP) ont été intégrés aux prises de décisions.

Etablissement scolaire Elisabeth de Portes (ESEP)

L'ESEP comprend 4 écoles primaires et le collège de Borex-Crassier, qui accueillent 1032 élèves dont 127 habitent La Rippe (94 primaires et 33 secondaires).

Le bâtiment scolaire de Borex-Crassier regroupe les élèves de 7P et 8P et les élèves du secondaire, soit les degrés 9S à 11S (Harmos).

Il y a 9 classes occupées dans l'école de La Rippe. La salle de gym a été fermée durant de nombreuses semaines pour cause de pandémie.

La bibliothèque scolaire a enfin pu être à disposition des élèves, des bibliothécaires diplômées ayant été engagées à la rentrée 2020.

Le montant à charge de la commune de La Rippe s'élève à CHF 394'472.-- (CHF 407'290.--/2019) pour le primaire et CHF 313'251.-- (CHF 311'040.--/2019) pour le secondaire.

Les locations encaissées pour la mise à disposition du Complexe scolaire « Le Bruel » et de l'Unité d'accueil pour écoliers « la Boîte à Malices » se montent à CHF 552'765.-- (école) et CHF 128'994.-- (UAPE). Ceci concerne les charges effectives, une partie des salaires des concierges, ainsi que les intérêts et amortissements.

Accueil de la petite enfance

Le CoDir a été fort occupé par les prescriptions imposées pour cause de COVID-19, ainsi que la gestion des absences dues aux isolements ou quarantaines. Heureusement, il y a eu peu de cas positifs.

Le staff administratif a pu travailler en présentiel, durant la période du confinement. Le personnel a été payé à 100 %. L'AAE étant une administration intercommunale, elle n'était pas éligible pour obtenir des RHT. Une aide de la Confédération, ainsi que du Canton, est attendue en 2021.

Le personnel du Réseau Asse et Boiron est composé d'environ 82 collaborateurs soit environ 55,22 ETP. Madame Isabelle Heiniger, secrétaire générale, ainsi que la secrétaire du CoDir, Madame Joëlle Henry, sont épaulées par 3 collaboratrices administratives pour l'enclassement et la facturation des crèches et des UAPE, ainsi que des devoirs surveillés (3P à 8P).

Madame Sandrine Guri a été engagée à 40 % pour seconder Madame Isabelle Heiniger dans les tâches combien ardues de la tenue des statistiques exigées par la Canton, la Confédération et la Fondation pour l'accueil de jour (FAJE), ainsi que d'autres travaux de secrétariat.

Crèches

Le taux d'occupation des crèches, notamment Les Papillons à Crassier, augmente sensiblement (environ 85% pour les 2 crèches).

Unité d'accueil pour écoliers (UAPE)

Les 4 structures UAPE ouvrent tous les matins de 7h00 à 8h00 pour les enfants de 4 à 10 ans (1P à 6P). Le mercredi seule l'UAPE de La Rippe est ouverte de 7h00 à 18h30 pour tous les enfants de 1P à 6P de l'établissement scolaire Elisabeth de Portes.

Une nouvelle UAPE a été construite par la commune de Gingins pour remplacer les anciens locaux sis dans l'école et dans la buvette de la salle de gymnastique. Les intérêts et amortissements sont supportés par l'AAE, ainsi que les frais de fonctionnement. Il y a maintenant 60 places (contre 36) qui se remplissent petit à petit, surtout pour l'accueil de midi.

Accueil familial de jour

La collaboration avec la ville Nyon, par le biais d'une convention reste excellente. Le nombre d'accueillantes en milieu familial (AMF) pour nos communes est en augmentation. 19 AMF accueillent 71 enfants d'Asse et Boiron, tant en préscolaire qu'en parascolaire.

Bo'Resto et UAPE « le Repère »

Une éducatrice HES a été engagée pour compléter l'équipe qui encadre les élèves les 7P à 11S à midi et surtout respecter les normes de l'Etablissement intercommunal pour l'accueil collectif parascolaire primaire (EIAP) de 15h 05 à 18h 30. Les devoirs surveillés mis en place pour les degrés 7P-8P, les lundis, mardis et jeudis de 15h00 à 16h00 voient leur effectif augmenter. Le financement de ces activités est supporté par les parents et les communes.

La fréquentation du Bo'Resto augmente régulièrement, mais varie suivant les menus proposés. Depuis la pandémie, seuls 2 menus sont proposés (fourchette verte et végétarien), les mesures sanitaires demandant beaucoup plus d'attention de la part des cuisiniers.

La collaboration entre les enseignants est encore à améliorer, les prérogatives de chacun devant être clairement définies.

Ce sont les 9 communes d'Asse et Boiron (ci-après 9 communes) qui se répartissent les excédents de charge du Réseau, une fois déduites les subventions cantonales et fédérales, ainsi que la participation financière des parents.

Le montant qui incombe à La Rippe pour le Réseau est de CHF 195'920.-- (CHF 169'076.--/2019). Il faut rappeler en plus que chaque commune du canton paie CHF 5.-- à la FAJE (fonds commun).

■ 52.04 - Association intercommunale Asse et Boiron (AIAB)

L'AIAB gère le bâtiment scolaire situé à Borex-Crassier(CSBC), ainsi que la piscine intercommunale Asse et Boiron.

Le CI a tenu 2 séances sous la présidence de Monsieur Pierre Schaller, puis dès juillet, Monsieur François Matthey. Une nouvelle secrétaire a fait sa venue : il s'agit de Madame Mélanie Pernet.

Il s'est prononcé sur 3 préavis (les comptes 2019, la révision des statuts de l'AIAB et le budget de fonctionnement 2021).

Le CoDir a tenu 6 séances et le bureau 20 séances durant l'année 2020.

Le personnel de l'AIAB est composé de 11 employés (5,5 EPT sur le site du collège de Borex-Crassier et 4,4 EPT pour la piscine à Chésereux), dont 1 intendant à 100 % pour le collège et la piscine.

Le montant à charge des 9 communes (administration et finances, piscine et parking, subventions aux sociétés civiles) est de CHF 975'067.-- dont CHF 125'175.-- (CHF 115'751.--/2019) pour la commune de La Rippe. La fermeture de la piscine et les frais induits pour cause de COVID-19 ont alourdi les comptes.

Piscine intercommunale Asse et Boiron

Encore une année difficile pour la piscine qui a dû être fermée au public et aux écoles pour cause de COVID-19 (règles sanitaires et personnel en quarantaine ou à l'isolement). Cependant, les frais de chauffage et d'entretien ont continué à courir !

Une reprise partielle pour les clubs, nécessitant moins de personnel, a permis aux jeunes espoirs du club de natation de Nyon de s'entraîner.

Collège secondaire de Borex-Crassier

La location des locaux est facturée à l'AEE, donc aux 9 communes. Quelques sociétés civiles louent les salles de gymnastique en début de soirée.

Le pavillon (2 classes) est dévolu à l'accueil des 7^{ème} et 8^{ème}, UAPE Le Repère. Durant la pause de midi, les élèves peuvent aussi aller sur le terrain multisports, ce qui provoque parfois quelques frictions avec les « grands » qui ne sont pas soumis à un régime de surveillance...

■ 54.03 – Clinique dentaire scolaire itinérante (caravane dentaire)

Le Comité de la clinique itinérante se compose de 5 membres, sous la présidence de Madame Christine Girod, municipale à Gland. Le dentiste conseil, le docteur Philippe Hahn, prend part aux séances et apporte ses connaissances de la branche au Comité qui gère les comptes, les dossiers RH et les relations avec le Canton, ainsi que l'organisation générale de la clinique dentaire.

Le personnel comporte 1 médecin-dentiste, 1 assistante et 1 personne chargée de la prophylaxie. Coût pour la commune : CHF 5'112.--, le montant fixe par habitant est de CHF 4.50/habitant (5'224.--/2019). Seuls les soins dentaires (pas les contrôles) sont facturés aux parents.

Le planning n'a pas pu être suivi depuis mars 2020. Quelques soins ont eu lieu dans la caravane basée à Gland depuis des mois. Grâce au professionnalisme de la Dresse Amna Türki et de son excellente collaboration avec son assistante, Madame Maria Cresta, les pertes ont été limitées !

Madame Nicole Butty, hygiéniste, a pu reprendre ses activités dès l'automne avec l'accord de la médecin dentiste cantonale. Elle passe dans les classes, en principe une fois par année et propose différents ateliers selon les âges.

2020 devait être l'année du 50^{ème} anniversaire de la caravane dentaire itinérante du district de Nyon ! Manifestation qui a été reportée 2 fois... une version plus COVID-19 compatible sera proposée en 2022...

Le boursier et la secrétaire de la commune de Gland assurent l'administratif du service dentaire itinérant. Le service de la voirie de la commune de Gland véhicule le bus itinérant.

■ 58.02/03 – Temples et cultes

La convention de répartition des coûts d'entretien des 4 lieux de culte de la paroisse protestante (Eysins, Signy, Gingins et Crassier) a enfin été signée en mars 2020.

Le temple de Crassier appartient désormais aux 4 communes historiques (Arnex, Borex, Crassier et La Rippe). Une réfection totale du bureau de la paroisse a été réalisée.

Les frais propres à la paroisse de La Dôle sont répartis selon une convention entre les 9 communes. Elles financent également en partie l'entretien de la chapelle catholique Sainte Marie-Madeleine à Crassier, ainsi que certains frais de la paroisse de langue allemande de Nyon et Morges.

Le montant total de la part communale pour le poste 58 « temples et cultes » est de CHF 13'673.--.

6 Police

■ 62.03 - Contrôle de l'habitant et Bureau des étrangers - Evolution démographique

Situation de la commune au 31 décembre 2020 (SCRIS)

		2020	2019
Suisses en résidence principal	852	1144	1125
Etrangers en résidence principal	292		
Suisses en résidence secondaire	131	147	145
Etrangers en résidence secondaire	16		

Les personnes avec permis de séjour ou d'établissement au 31 décembre 2020

Permis	Description	TOTAL
Permis B	Permis de séjour pour étrangers	67
Permis C	Permis d'établissement pour étrangers	252
Permis Ci	Permis de travail pour conjoints fonctionnaires internationaux	1
Permis L	Permis courte durée L	3
Permis G	Frontaliers	27
Permis C	Permis C demande de maintien durant un séjour à l'étranger	2
Nouvelles demandes de permis ou renouvellements		107

Les différents mouvements 2020

Arrivées	Départs	Naissances	Décès	Naturalisés*	Chiens
105	101	8	4	22	103

*Naturalisations en cours (individuelles, couples, familles) : 3 (ancien droit) 22 (nouveau droit)

■ 66.02 - Organisation régionale de la protection civile du district de Nyon (ORPC)

Le CI s'est réuni à deux reprises. La protection civile a été fortement mobilisée afin de faire face à la pandémie COVID-19.

D'importants problèmes d'organisation interne ont été mis à jour. Un audit externe a été demandé par le CoDir. Une réorganisation temporaire a été mise en place afin d'assurer la continuité des prestations fournies par l'ORPC.

Abri de la protection civile (PC)

Un contrôle périodique (10 ans) de conformité de l'abri PC a été effectué par les autorités cantonales. Divers travaux seront nécessaires afin de faire le test de suppression de l'abri. Les travaux seront effectués en 2021.

Une demande de contribution financière a été faite auprès du canton. Cette demande a été validée.

7 Sécurité sociale

■ 70.03 – Association régionale d'action sociale (ARAS)

L'ARAS a deux buts principaux :

1. L'application de la Loi sur l'action sociale vaudoise (LASV)
2. L'application du règlement sur les agences d'assurances sociales (RAAS)

La réalisation de ces tâches est confiée au Centre social régional (CSR) pour ce qui concerne la LASV et aux Agences d'assurances sociales (AAS) pour le RAAS. Le CRS a pour mission principale d'informer la population et d'octroyer les prestations du revenu d'insertion (RI).

Les AAS ont pour mission de renseigner et d'aider la population dans toute démarche concernant les droits et obligations en matière d'AVS/AI/APG/LAVLAMaL, ainsi que pour compléter et contrôler les demandes de subsides octroyés par l'Office vaudois de l'assurance maladie. Le dispositif d'action sociale est régi par un cadre réglementaire cantonal qui détermine la nature des prestations octroyées à la population.

Le nombre de dossiers à traiter connaît une légère diminution : 759 à 739. De profonds changements sont envisagés pour la gestion des dossiers de demande de RI. Tout ceci implique fortement la formation des agents sociaux et financiers. Une restructuration des offices, ainsi que l'organisation hiérarchique ont été repensées. Aucune décision n'a encore été prise quant à la localisation de ces nouveaux locaux, le projet avance peu.

Le CI a tenu 2 séances, sous la présidence d'Isabelle Jaquet, municipale de Grens, au cours desquelles ont été notamment adoptés les comptes 2019 et le budget de fonctionnement 2021.

Les institutions et services suivants ont bénéficié de subventions en 2020 (district de Nyon) :

- L'Oeuvre suisse d'entraide ouvrière, Interface La Côte
- L'association Entrée de secours
- L'Association Lire Ecrire
- La Fondation Le Relais – logement de transition
- La Fondation Le Relais – Rel'Aids

Le CoDir, sous la présidence de Madame Stéphanie Schmutz de Nyon, a traité, entre autres, de l'indexation des salaires 2021, du projet des unités communes ORP-CSR, ainsi que la réorganisation de la direction et des agences d'assurances sociales.

Le maintien des prestations au public et la protection des collaborateurs de l'ARAS ont été les deux grands enjeux de 2020. Quelques surcoûts ont été occasionnés par la mise en place des mesures de protection, en partie financés par le Canton.

La participation financière 2020 pour la commune de La Rippe a été de CHF 15'479.--.

Le plan canicule édicté par la Préfecture du district de Nyon, mis en place chaque année, est géré en collaboration entre la municipale en charge des affaires sociales et la secrétaire communale. Une attention particulière a été portée envers les personnes fragiles durant la pandémie (visites, contacts téléphoniques).

8 Services industriels

■ 81.05 - Service des eaux

L'entretien habituel des compteurs, des vannes de conduites et du réservoir a été réalisé, aucun chantier important n'a été engagé.

La quantité de précipitations cumulées enregistrées en 2020 s'élève à 1'000 mm, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne pluriannuelle de 954 mm.

Les débits aux sources sont assez similaires à 2019. Les demandes en eaux de boisson et d'arrosage sont restées dans la moyenne. La quantité d'eau livrée en 2020 est supérieure par rapport à 2019. En 2020, la vente d'eau aux SITSE se monte à CHF 8'508.65 contre CHF 10'903.20 l'année précédente.

La source de La Combe n'est plus exploitable. Une étude pour un « recaptage » est en cours. Une demande de crédit a fait l'objet d'un préavis (préavis 4-2019 demande de crédit de CHF 120'000.-- pour la construction d'un puits d'essai en vue du recaptage de la source de La Combe).

Les travaux de forages ont commencé en début d'année. Mi-février, les essais de pompages intensifs ont été réalisés. Le rapport hydrogéologique démontre qu'un captage par puits de pompage ne serait pas le bon système afin d'exploiter la ressource de manière performante. Une nouvelle tranchée captante avec un puisard serait plus adaptée à l'aquifère. L'étude se poursuit toujours.

Depuis 2020, les analyses d'eau ne sont plus effectuées par le laboratoire cantonal (Office de la consommation). La commune a mandaté un laboratoire privé afin d'effectuer cette tâche.

Les différentes analyses effectuées durant l'année sur le réseau démontrent que l'eau potable livrée est hygiéniquement propre (analyses microbiologiques et chimiques, valeurs en dessous des prescriptions légales) et sa qualité est conforme aux exigences de la législation sur les denrées alimentaires.

Le revenu provenant des taxes de raccordement se monte à CHF 59'016.-- (CHF 71'801.--/2019).

■ 82.05 - Eclairage public

Afin de répondre aux nouvelles normes et de permettre de réaliser des économies d'énergie, la modernisation du parc de luminaires se poursuit.

Le commun participe à l'événement « La nuit est belle » dont le but principal est de limiter la pollution lumineuse dans le « Grand Genève ». Malheureusement, cette manifestation a été annulée à cause de la pandémie en 2020.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :

La Secrétaire :

 

Jacques Moccand


Nathalie Jenni Kohler